

Convention Simplifiée de Formation professionnelle
(Articles L.6353-1 à 2 R.6353-1)

Entre les soussignés

Atout France, Agence Française de Développement Touristique, groupement d'intérêt économique créé le 19 mai 2009 à la suite du GIE Maison de la France, enregistré sous le numéro de déclaration d'existence 11 75 55 93 475 auprès du préfet de région d'Ile de France

Et

Désignation de l'organisme :

Représenté par :

Est conclue la convention suivante, en application des dispositions de la partie VI du Livre III du code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

Article 1 : objet de la convention

Atout France organise la formation : **Rédiger pour le web touristique avec l'assistance de Chat GPT.**

Contexte : Écrire pour promouvoir son offre touristique, vendre un séjour ou une prestation de loisir sur le web est complexe. Vous devez apprivoiser le cerveau de votre lecteur dans ses multiples dimensions pour capter son attention, le séduire et l'informer avec précision afin d'espérer *déclencher une action ou mieux un achat*.

Les comportements de lecture sur le web, les enjeux de visibilité et de positionnement marketing vous contraignent de produire un contenu rédactionnel multidimensionnel. Celui-ci doit intégrer vos avantages concurrentiels, de la recommandation experte et des expériences vécues pour convaincre et toucher le lecteur dans son intimité.

Par ailleurs, l'ère de l'Intelligence Artificielle, menée par des outils comme Chat GPT, est en train de redéfinir le paysage numérique et par conséquent nos pratiques digitales. Cette mutation concerne aussi bien le client que le marketeur. Il est impératif d'exploiter et de s'adapter dès à présent à cette innovation révolutionnaire dans vos pratiques rédactionnelles, et au-delà...

Objectifs de la formation

- Comprendre les évolutions en cours du web et les contraintes de lecture et de visibilité qui en découlent,
- Comprendre et faire usage de Chat GPT dans la rédaction et la visibilité de ses contenus,
- Rédiger des contenus numériques efficaces, ciblés, à valeur ajoutée afin de stimuler le client dans ses dimensions informatives et émotionnelles pour déclencher l'achat.

Points forts de la formation

- Une approche très opérationnelle centrée utilisateur,
- Un benchmark illustré des meilleurs exemples pour s'inspirer,
- Un recueil des meilleures techniques d'écriture illustré avant/après,
- Des nombreux outils à disposition.

Public attendu : rédacteurs web, chargés de communication, responsables marketing, content managers, conseillers en séjour, responsables réseaux professionnels, community managers, animateurs de réseaux professionnels, responsables de filière, agents de développement touristique.
Structures institutionnelles du tourisme : CRT, CDT/ADT, Offices de Tourisme, prestataires d'activités touristiques, culturelles, œnotouristiques...

Prérequis

- Une certaine aisance rédactionnelle avec une connaissance d'internet en général,
- Sensibilité aux métiers du marketing et de la communication touristique,
- Contribuer régulièrement au contenu d'un site Internet touristique.

Document établi le 28 novembre 2023

200/216, rue Raymond Losserand – CS 60043 – 75680 Paris Cedex 14 – France

Siret 340 709 211 00080 - APE 8413Z - Tél : 33 (0)1 42 96 70 00 | www.france.fr | www.atout-france.fr

Atout France s'engage à s'assurer que les participants répondent aux pré requis.

Démarche pédagogique

- Support : le formateur utilisera un support PowerPoint pour la partie théorique, qui est transmis en intégralité aux stagiaires,
- Alternance d'apports théoriques, de travaux pratiques et d'autodiagnostic,
- Travail individuel et en groupe sur des cas pratiques ou sur les contenus de chaque stagiaire,
- Les stagiaires travaillent directement sur ChatGPT,
- Les outils numériques sont disponibles sur un espace web dédié
 - o Benchmark des meilleurs exemples inspirants
 - o Exemples et cas pratiques sur les règles d'écriture
 - o Lexique sensoriel
 - o Nombreux modèle de prompts pour ChatGPT
 - o Liste structurée sur le « conseil éclairé »
 - o Outil optimisation SEO Cocon sémantique

La journée alterne les apports théoriques illustrés d'exemples et des travaux pratiques individuels avec l'aide d'outils opérationnels.

A la fin de la formation, le support est téléchargeable dans l'espace de téléchargement.

Evaluations et suivi de l'exécution de la formation

- Questionnaire d'évaluation des connaissances et recueil des besoins en amont de la formation
- Questionnaire d'évaluation de l'atteinte des objectifs
- Questionnaire de satisfaction,
- Une attestation de participation est fournie à chaque participant.

Moyens techniques

- Vous devez disposer d'un ordinateur, d'une connexion Internet haut débit (supportant une séance en visioconférence), un casque audio et un bon micro sont également recommandés pour plus de confort.
- **Vous devez avoir ouvert un compte chez <https://openai.com/> pour un usage de ChatGPT (un compte payant est conseillé pour un usage plus fluide et un accès à ChatGPT4 [coût 20\$/mois].**

Type d'action de formation : acquisition, entretien et perfectionnement des connaissances (au sens de l'article L6313-1 du Code du Travail : adaptation, promotion, prévention, acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances).

Formateur : Benoît Dudragne

Programme : joint en annexe

Type d'action de formation article L.6353-1 à 11 du code du travail : adaptation, promotion, prévention, acquisition, entretien et perfectionnement des connaissances : acquisition, entretien et perfectionnement des connaissances.

Date : mardi 23, lundi 29 janvier et 1^{er} février, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00,

Durée : 21H00

Lieu : formation à distance

Article 2 : Effectif formé

Atout France accueillera la(les) personne(s) dont le prénom, nom et fonction, suivent :

.....
.....

Article 3 : Dispositions financières

En contrepartie de cette action de formation, l'employeur s'acquittera des coûts suivants :

Frais de formation

1 220,00 € HT X = €
 244,00 € (TVA 20 %) X = €
 1 464,00 € TTC X = €

Article 4 : Facturation et modalités de règlement

Le règlement de votre inscription doit nous parvenir **AVANT** la date de la formation. Pour les collectivités : l'inscription a valeur de *service fait*. Merci de nous adresser un justificatif du règlement : avis de mandatement, de virement, etc.

Les formations entrent dans le cadre de la formation continue. Leur coût financier peut être pris en charge par l'OPCO auprès duquel l'organisme du bénéficiaire de la formation cotise. Le bénéficiaire devra s'assurer d'être pris en charge par l'organisme dont il dépend.

Une facture vous est adressée dans les meilleurs délais suite à votre inscription. Elle est libellée à l'attention de l'organisme mentionné en page 1 de la convention sauf précision ci-dessous. Merci de préciser le nom et coordonnées précises de l'OPCO à facturer :

Toute facture émise à l'attention d'un organisme ne pourra en aucun cas être annulée et libellée ultérieurement à l'attention d'un autre organisme. Dans l'hypothèse où l'organisme payeur ne saurait prendre en charge la formation, le participant s'engage à régler le coût total de la journée ou à annuler son inscription dans les délais requis et précisés ci-dessous.

Article 5 : Accessibilité

En cas de mobilité réduite d'un inscrit, qui nécessite une adaptation particulière de la formation, Atout France vous remercie de bien vouloir signaler, avant **mardi 16 janvier 2024**, par courriel à isabelle.chevassut@atout-france.fr ou christelle.leroy@atout-france.fr, afin de mettre en place les dispositions nécessaires.

Article 6 : Dédit et abandon

Toute annulation de participation devra être signifiée par courriel à isabelle.chevassut@atout-france.fr ou christelle.leroy@atout-france.fr, au plus tard **mardi 16 janvier 2024, à 17h00**. Pour toute annulation après cette date, vous pouvez vous faire remplacer en communiquant, par courriel, le(s) nom(s) et coordonnées du (des) remplaçant(s). Passé ce délai, les droits d'inscription resteront acquis ou dus à Atout France.

Article 7 : Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le Tribunal de Paris sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire, à Paris, le

Pour l'organisme

Pour Atout France

Signature, nom et qualité du signataire
Cachet de l'organisme

Caroline LEBOUCHER
Directrice générale